

60 ans d'histoire...

Syndicat intercommunal
de l'électricité et du gaz de l'Eure

1946-2006

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés.
© Syndicat intercommunal de l'électricité et du gaz de l'Eure
Droits photographiques — Amicale de Sauvegarde du Patrimoine Électrique et Gazier



par **Alain Pluchet**, Président du SIEGE

Le 60^e anniversaire du SIEGE coïncide avec le centenaire de la loi de 1906 qui recon-
nut les collectivités territoriales comme propriétaires et concédantes des réseaux
de distribution d'énergie. Fondement des contrats de concession, cette loi a permis
l'organisation du service public dans des contextes économiques et juridiques chan-
geants.

C'était au temps où la Seine-Maritime était Inférieure et où, déjà, on avait engagé la
dissolution des syndicats primaires pour leur préférer une représentation unique,
plus efficace, comme l'histoire nous l'a montré.

Quand on n'est pas fort individuellement, il faut être nombreux ; à l'inverse, quand on
n'est pas nombreux, il faut être fort. Nous n'étions ni nombreux, ni forts, mais nous
étions unis. Cette union, sacrée par les 2 hommes politiques visionnaires qui ont
porté le syndicat sur les fonts baptismaux et tous ceux qui m'ont précédé à la Prési-
dence de notre syndicat, a permis d'amener notre département au meilleur niveau de
desserte électrique et de gestion par les concessionnaires EdF et GdF.

Les actions engagées ces dernières années, visant à améliorer encore l'efficacité et
l'effcience des travaux — avec un niveau de réalisation doublé en 5 ans et une des-
serte en gaz élargie à 14 communes —, montrent que, malgré les années, le dyna-
misme du syndicat perdure et même se renforce.

Nous le devons à tous, délégués, élus du bureau, fonctionnaires qui, sans compter, se
consacrent jour après jour aux missions que les communes leur ont déléguées, pour
la satisfaction de leurs édiles et de tous les Eurois.

Mais la production sans la qualité resterait insuffisante ; dans ce domaine également,
nous avons constamment progressé, et la démarche engagée vers une certification
ISO va nous permettre d'être officiellement reconnus dans nos prestations en ter-
mes de coût, de qualité technique, de délais de réalisation et de satisfaction de nos
membres, les communes.



par **Michel de Decker**, historien, lauréat de l'Académie française

L'Eure de toutes les énergies

Janvier 1945, l'Eure de la misère noire. Pas de charbon, pas de légumes, pas de viande, peu de farine et peu de lait. Seulement une bise sibérienne propre à vous fendre le nez. Certains matins, cet hiver-là, sur le plateau du Vexin ou sur celui du Neubourg, on va même relever jusqu'à moins 20 degrés.

Et puis il y a la neige, aussi, qui se met de la partie et qui tombe à la tonne ! Songez que, d'après les chroniques du froid, on n'en avait pas vu autant depuis 1780 ! Après l'Eure des maquis, l'Eure de la banquise. Et comment se chauffer ? Et comment s'éclairer sous ce ciel si plombé qu'on n'aperçoit même plus la ligne d'horizon ?

Avec du gaz ? Quand il y en a, puisqu'il est fréquemment coupé en cours de journée et systématiquement après 20 h 30.

Avec de l'électricité ? Elle est inexistante entre 8h30 et 17h.

Le déluge de fer et de feu qui s'est abattu sur la région, quelques mois plus tôt, a entraîné l'arrêt presque total de la distribution de la précieuse énergie. Les grosses sources d'alimentation, comme celle de Rouen, sont en veilleuse ou hors service. Et si par bonheur on parvient à les faire tourner à bas régime, on ne peut guère envoyer le courant très loin étant donné que les lignes de transport ont été massivement détruites. Quand elles existaient d'ailleurs, puisque avant-guerre la lampe à pétrole régnait encore sur près du tiers des communes rurales.

Plus de la moitié des lignes haute tension est maintenant inutilisable, et s'agissant de la basse, il faut compter avec les 726 poteaux qui ont été brisés ou déchaussés et les 30 transformateurs qui ont été rayés de la carte.

Mais Dieu merci, sous l'énergique impulsion des services de l'époque, les concessionnaires

de distribution du département ne vont pas rester les deux pieds gelés dans le même sabot.

Malgré les intempéries, quinze équipes vont en effet s'atteler sans relâche et sans rechigner à la restauration des lignes. Avec des moyens de fortune, souvent, car les matériaux de base font alors cruellement défaut. Avec des poteaux en bois par exemple, puisque, faute de ciment, le béton ne viendra que plus tard.

Et ce plan de détresse va bientôt permettre le ravitaillement des principaux centres, à savoir Evreux, Vernon, Bernay, Louviers et Pacy-sur-Eure.

Du moins pour l'éclairage et les besoins essentiels et avec du « jus » qui était alors fabriqué dans quelques usines privées, thermiques ou hydrauliques, comme celles des vallées de l'Andelle et de l'Eure, celles de l'Iton et de la Risle, lesquelles, hâtivement re-bricolées, vont se mettre à tourner à plein régime.

Si l'énergie en provenance de Rouen (2 500 kW) est alors dispensée chez les habitants du nord du département, ceux du sud sont moins bien servis. L'électricité venant du Massif central n'arrivant à Tillières-sur-Avre qu'avec parcimonie. Jusqu'à ce que la ligne haute tension venant de la station d'Aube ne soit entièrement refaite.

Côté Ouest, vers Bernay, Pont-Audemer et Le Neubourg, il a fallu faire preuve de plus de patience ; d'abord, parce que les

réseaux avaient beaucoup plus souffert que partout ailleurs et parce qu'ensuite on était tributaire des sources d'énergie du Calvados.

Et puis, vaille que vaille, avec des ingénieurs, des agents et des ouvriers qui effectuaient parfois deux semaines de travail en six jours, tout a fini par rentrer dans l'ordre. Dans un ordre très relatif, cependant. Un ordre hâtif et provisoire.

Aussi, après que, le 8 avril de 1946, l'Assemblée Nationale eut adopté la loi de nationalisation des secteurs de l'énergie (la création de l'EDF-GDF), le Conseil Général décidera de prendre les choses en mains. Un Conseil Général de l'Eure qui comptait alors deux barons de la politique, à savoir Pierre Mendès France et René Mayer.

Avocat à Louviers, Mendès France, jeune homme de 25 ans, avait réussi à se faire élire député en 1932. Plus jeune député de France, même, avant d'être maire de Louviers et conseiller général. C'était l'époque où l'on pouvait cumuler les mandats.

A la libération, en septembre 1944, De Gaulle lui avait confié le portefeuille de ministre de l'Economie nationale du gouvernement provisoire.

Il ne le conserva que durant cinq mois, préférant démissionner pour venir à Evreux assumer à plein temps ses fonctions de président du Conseil général. Un Conseil général où il siégeait à côté de René Mayer.

L'Eure de toutes les énergies



René Mayer, lui, dès 1934, s'était installé à Giverny, non loin de la célèbre maison rose aux volets verts de Claude Monet. Il y avait acheté une résidence secondaire, Les Roches, à la sortie du bourg, face à la vieille gare, à main gauche en allant vers Gasny.

Avant d'être élu maire et conseiller général de ce village des bords de l'Epte, en 1945, René Mayer avait déjà été titulaire du portefeuille des Transports et des Travaux publics. Avant guerre, il avait aussi travaillé à la fusion des différentes compagnies ferroviaires qui étaient appelées à devenir la SNCF. Autant dire qu'on avait affaire à un homme aguerri.

Certes, Mayer et Mendès ne partageaient pas les mêmes opinions politiques, mais puisqu'il s'agissait du bien-être des Eurois et du développement du département, ils n'ont pas hésité à ranger leurs différences de sensibilité au placard.

Et c'est ainsi que, sous leur impulsion, le Syndicat départemental de l'Electricité et du Gaz a vu le jour. Le 16 juillet de 1946, précisément.

Sachant fédérer les communes, trouver les matériaux, inciter EDF à réaliser les nouveaux réseaux de transport de l'électricité et surtout

éviter le découpage de l'Eure en trois unités extérieures, ce syndicat intercommunal qui bénéficiait donc de l'appui moral et de l'aide financière du Conseil général allait être en mesure d'obtenir la sauvegarde des intérêts vitaux des communes et des usagers. Et de tisser ses fils sur le patchwork des neuf petits pays que comptent les 6 047 km² du département !

Que la lumière soit ! Et grâce à lui, elle brilla bientôt sur les 676 communes euroises ! Fussent-elles au fin fond du Roumois, du Vexin ou du Lieuvin, isolées dans la plaine de Saint-André, sur celle du Neubourg ou sur le plateau de Madrie ; fussent-elles retirées dans le Marais-Vernier, dans le pays d'Ouche ou dans celui de Lyons. Et tout cela à moindre frais, naturellement, puisque comme chacun le sait, l'union fait la force.

Aujourd'hui, ce syndicat intercommunal que préside Alain Pluchet est devenu un fringant sexagénaire. Et il est plus efficace que jamais. Mais que d'énergies pour en arriver là !

L'électricité et le gaz dans l'Eure avant 1946...



Une des premières centrales électriques haut-normandes, datant du tout début du XX^e siècle.

trification rurale à 230-240 volts. La même société qui avait construit une usine à gaz à Bernay et assuré l'éclairage au gaz dans toute la ville dès 1877, y construit une station électrique pour distribuer du courant continu.

Toutefois, avant la Seconde guerre mondiale, le développement des réseaux électriques dans l'Eure est lent.

Dès 1820, le gaz éclaire les rues des villes. Il conservera ainsi longtemps une longueur d'avance sur l'électricité. A l'exposition universelle de 1889, les deux énergies sont à égalité. Et après la Première guerre mondiale, l'électricité s'impose partout.

Des entreprises privées fleurissent. La société dieppoise Lebon entreprend, dès 1919 et à ses frais, l'élec-

L'électricité et le gaz dans l'Eure avant 1946...



*Un alternateur
servant à produire
de l'électricité,
en 1906.*

L'Eure : la faiblesse des ressources en énergie hydraulique

Les ressources du département en énergie hydraulique sont faibles. Elles proviennent de quelques usines implantées dans les rivières. L'électricité produite va pour l'essentiel aux usines locales.

Les zones de consommation sont alimentées par des lignes de 30 000 volts branchées sur 3 points de livraison :

- Le courant thermique des usines à charbon de Rouen et du Havre est livré respectivement à Caudebec-lès-Elbeuf et Quillebeuf-sur-Seine,
- Le courant hydraulique en provenance des grands barrages du Massif Central est livré, lui, à Rai-Aube, près de L'Aigle.

Ces points de livraison alimentent à l'époque 3



*Un poste de transformation
en 1939.*

sociétés privées : la Société Normande d'électricité, la Société Andelysienne d'électricité et la Société de Distribution d'électricité de l'Ouest.

Les villes mieux pourvues que les campagnes

En réalité, la distribution de l'énergie n'est assurée convenablement que dans les centres urbains et les zones d'habitat relativement dense, seuls rentables pour ces sociétés. Encore faut-il distinguer l'ouest de l'est. Les zones d'habitat dispersé de l'ouest sont en effet pénalisées puisqu'il faut beaucoup plus de longueur de ligne pour équiper un même nombre de foyers.

En 1928, sur 250 communes situées dans l'ouest, une cinquantaine seulement étaient électrifiées. La majorité étaient des communes urbaines ou à caractère urbain telles que Bernay, Pont-Audemer, Brionne, Beaumont-le-Roger, etc.

A partir de 1930, les Ponts & Chaussées lancent un vaste programme d'électrification financé par l'Etat, le Département et la surtaxe sur le prix du courant. Grosso modo, les communes n'avaient quasiment rien à payer. Si bien que le mouvement s'accéléra et que de nombreux syndicats intercommunaux se créèrent.

Le nombre de communes dépourvues de réseau descendit de 390 en 1929 à 77 début 1938.



Les gazomètres ont longtemps fait partie du paysage urbain.



Accroissement des besoins durant la Seconde guerre mondiale

Au cours de la Seconde guerre mondiale, la pénurie de carburant et de combustibles divers pousse les usagers à s'équiper électriquement. C'est ainsi que la consommation en basse tension passe de 13 millions de kWh en 1939 à 20 millions en 1943 et à 21,6 millions en 1945. Mais à cet accroissement des besoins, correspond un arrêt total des travaux d'équipement. Et ce, sur fond de destructions liées aux bombardements.

Bref, à la Libération, la situation des réseaux est catastrophique. 57% des lignes haute tension sont hors d'usage.

Plan de détresse de l'électricité

Le plan de détresse de l'électricité va permettre aux principaux centres urbains d'être à nouveau alimentés correctement. Au 20 décembre 1944, sur 630 communes électrifiées, 562 étaient ré-alimentées. L'ouest étant une fois de plus en retard. On peut dire qu'en 1945, le courant était partout distribué dans les mêmes conditions qu'avant la guerre.

La loi de nationalisation d'avril 1946...

Malgré les louables efforts de tous, le département continue d'être à la traîne en matière d'équipement. En 1946, selon un classement de la Statistique générale de la France, l'Eure est 77^e sur 90 avec un pourcentage d'électrification rurale de 75%.

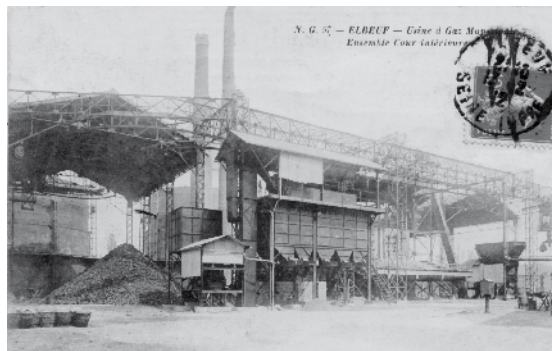
Mais le problème se pose partout dans le pays, quoiqu'à des degrés divers. D'où la loi de nationalisation de l'électricité du 8 avril 1946 qui entraîne un regroupement de tous les organismes de production, de transport et de distribution.

... et l'initiative de l'Eure

C'est ainsi que, pour regrouper les autorités concédantes, les services administratifs, les ingénieurs et les entreprises, le Conseil général crée, le 16 juillet 1946, le syndicat départemental de l'électricité et du gaz.



Réparations sur le réseau de moyenne tension en 1944, en Normandie.



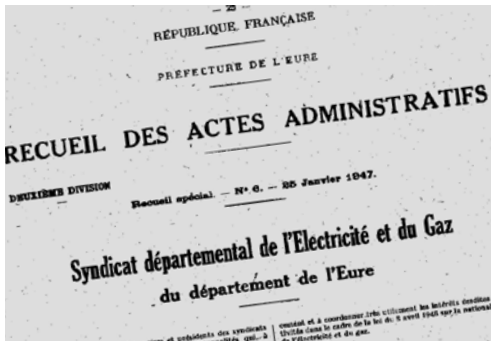
**Image du monde de l'électricité dans notre région :
l'usine de fabrication du gaz, à Elbeuf-sur-Seine.**

Les présidents du SIEGE

Juillet 1946 – avril 1953	René MAYER
Mai 1954 – octobre 1956 (v.-p., fonct. de président).....	Georges BERNARD
Octobre 1956 – février 1958.....	Georges BERNARD
Février 1958 – juin 1974	Alfred DAMOISEAU
Juin 1974 – décembre 1976.....	Jean DE BROGLIE
Décembre 1976 – déc. 1977 (v.-p., fonct. de président).....	Vincent CAROF
Décembre 1977 – juin 1983.....	René TOMASINI
Juin 1983 – mai 1990.....	Jean SCHNEIDER
Depuis mai 1990	Alain PLUCHET

«Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors, ils l'ont fait !» (Mark Twain)

Les grandes dates du SIEGE de 1946 à 2006



Le bulletin de naissance du syndicat départemental de l'électricité et du gaz de l'Eure, le 16 juillet 1946.

La loi nouvelle prévoit que *«l'exploitation est confiée à des services de distribution qui, dans des circonscriptions territoriales à déterminer, se substitueront aux concessionnaires, prendront en charge les ouvrages qui appartenaient à ceux-ci et en assumeront la gestion.»*

Or, il est à craindre que le département de l'Eure ne soit coupé en 3 morceaux rattachés à des zones dont les centres seraient extérieurs au département. La solution consisterait donc à créer un syndicat intercommunal regroupant toutes les communes de l'Eure.

Dans l'Eure, les affaires ne traînent pas... A peine la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz a-t-elle été promulguée que le préfet, René Chopin, et le président du Conseil général, Pierre Mendès France, en lien avec René Mayer, président de la 2^e commission du Conseil général, ex-ministre des Travaux publics et des Transports, jettent les bases du futur SIEGE.

Qu'est-ce qui les pousse à agir si promptement ?

Les grandes dates du SIEGE 1946-2006



René Mayer (1895-1972)

Membre du cabinet ministériel de Pierre Laval en

1925, il se rallie à la France libre en 1940. Il crée le Rassemblement des gauches républicaines (RGR). Ministre des Affaires financières et économiques, puis de la Défense nationale (1948) et Garde des Sceaux (1949 - 1951), il devient président du Conseil de janvier à mai 1953.



Pierre Mendès-France (1907-1982).

Plus jeune avocat de France en

1927, il devient plus jeune député de France en

1932 à Louviers dont il devient maire en 1933, avant de devenir... le plus jeune sous-secrétaire d'Etat au Trésor dans le gouvernement Blum (1938). Il accède en 1954 à la Présidence du Conseil et prend en charge le ministère des Affaires étrangères.

Installation d'un poteau électrique en bois, en 1967.



Ce syndicat défendrait les intérêts des autorités concédantes et pourrait étudier, voire exécuter, les travaux destinés à améliorer et développer l'usage de l'électricité et du gaz.

Des fondateurs de renom

C'est ainsi qu'un peu plus de 3 mois après la nationalisation de l'électricité, les maires et présidents de syndicat d'électrification sont conviés par MM. Mendès France et Mayer à assister à l'assemblée générale constitutive du syndicat, fixée au 16 juillet 1946, à 15h, au Conseil général. Les signataires du courrier encouragent par la même occasion les maires à adhérer à ce syndicat.

Le **syndicat départemental de l'électricité et du gaz du département de l'Eure** se crée donc ce jour-là entre les autorités concédantes du département, comprenant les syndicats intercommunaux d'électrification et les communes isolées adhérant aux statuts. Il a 3 objets principaux :

- 1-la représentation des autorités concédantes pour exercer les prérogatives prévues par la loi du 8 avril 1946,
- 2-la défense de ces autorités auprès d'Electricité de France,
- 3-l'étude et la réalisation des améliorations et extensions à apporter à la distribution de l'électricité et du gaz dans l'Eure.

L'article 3 de l'arrêté préfectoral du 17 juillet 1946 stipule que «le

syndicat est administré par un comité composé des conseillers généraux, membres de droit, et des délégués élus par les collectivités associées réunies en assemblée générale dans les conditions suivantes : un délégué pour chaque canton». Soit, à l'époque, un comité composé de 72 membres.

La mission d'ingénieur-conseil est quant à elle confiée aux services des Ponts et Chaussées de l'Eure et du Génie rural.

Le premier président élu est René Mayer, conseiller général d'Ecos et maire de Giverny. Pierre Mendès France et René Chopin sont présidents d'honneur. Le syndicat est plébiscité dès sa naissance : il regroupe 51 syndicats intercommunaux (352 communes) et 349 communes isolées.



Intervention en aérien sur le réseau électrique, en 1965.

1946-Repères historiques

20 janvier : De Gaulle démissionne

Après 18 mois passés à la tête du gouvernement provisoire, le général de Gaulle annonce brutalement sa démission. Son absence de la scène politique durera 12 ans.

5 mars : Début de la guerre froide

Lors d'un discours prononcé aux USA, Winston Churchill utilise pour la première fois l'expression «rideau de fer». Son discours marque le début «officiel» de la guerre froide.

19 mars : Quatre nouveaux départements en France

La Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion deviennent des départements français. Les îles prennent le titre de DOM, département d'outre-mer.

8 avril : Nationalisation d'EDF-GDF

L'Assemblée nationale vote la loi de nationalisation des secteurs de l'énergie. Les biens des entreprises de production, de transport et de distribution de l'électricité sont transférés à la société Electricité de France qui devient un établissement public d'Etat. Sur le même modèle, le secteur du gaz est nationalisé avec la création de Gaz de France (GDF).

13 octobre : La Constitution de la IV^e République

Après le gouvernement de Vichy (1940-44) et le gouvernement provisoire né de la Libération (1944-46), la France se dote d'une nouvelle Constitution.

19 décembre : Début de la guerre d'Indochine

Le Vietminh emmené par Hô Chi Minh, le président de l'état libre du Vietnam, se lance dans la reconquête de la ville de Hanoi. Hô Chi Minh appelle tout le peuple vietnamien à se rebeller contre la présence française. La guerre en Indochine est déclenchée. Elle s'achèvera le 21 juillet 1954.

Les grandes dates du SIEGE 1946-2006

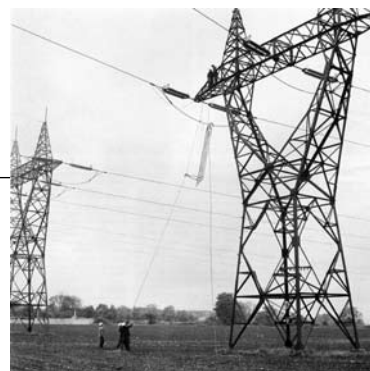
Atteindre l'autonomie d'approvisionnement

Le premier comité syndical se réunit le 29 juillet 1946. Deux lourdes tâches l'attendent :

1 - la création d'un secteur départemental devant harmoniser les ressources thermiques et hydrauliques : cet objectif se matérialisera par la création de 2 artères de livraison de 90 000 volts, l'une venant du nord pour le thermique, l'autre venant du sud pour l'hydraulique. Le programme sera complété par la réalisation de 6 sous-stations réparties sur le territoire.

2 - la remise en route de l'électrification rurale, fortement ralentie pendant la guerre : le comité arrête pour 1947 un programme de travaux d'un montant de 104 millions de francs (environ 4,40 M€ d'aujourd'hui). Le syndicat se fera aider financièrement (70 millions de francs) par le Fonds d'amortissement des charges électriques (FACE), et par le Conseil général qui mettra à sa disposition les ressources nécessaires pour que la charge financière des communes ne dépasse pas 25% du montant des travaux.

A noter, et c'est ce qui fait toujours la force du SIEGE aujourd'hui, que la consultation des entreprises aboutit à un rabais moyen de 10% sur les prix pratiqués auparavant, quand les communes agissaient pour leur compte.



Début 1949, le président Mayer se plaît à souligner que, «*pour 1948, les réalisations du syndicat représentent 5 fois le volume de ce qui aurait pu être réalisé par les communes agissant isolément !*».

Un bilan flatteur qui laisse pourtant de glace une cinquantaine de communes, heureuses de profiter du mouvement général d'électrification sans avoir à adhérer...

Si l'électrification constitue la préoccupation principale du moment, le syndicat n'oublie pas pour autant le gaz. En 1948, le centre d'Evreux comprend 15 usines à gaz produisant 10 millions de m³ de gaz et desservant 19 500 abonnés au moyen de 330 km de canalisations. Un gros effort de rénovation est entrepris.

La seconde naissance du SIEGE...

Malgré tout, les communes ne comprennent pas toujours l'intérêt d'un tel syndicat et le président Mayer s'évertue toujours, dans ses courriers, à les convaincre de rester au syndicat. Et ce d'autant plus qu'en 1949, il faut

«re-crée» le syndicat, autrement dit prendre un nouvel arrêté préfectoral de constitution !

Que s'est-il passé ? Pour continuer de prodiguer sa manne financière, le Fonds d'amortissement impose au syndicat de remanier son organisation et de confirmer certaines délégations des communes et syndicats qui ne figuraient pas dans le 1^{er} arrêté.

Un nouvel arrêté de constitution du syndicat est donc signé par le préfet en date du 2 mai 1949 !

Des progrès constants

Cette fois, le syndicat est sur les bons rails et plus rien, si ce n'est «l'affaire» de Brionne, en 1977 (voir plus loin), n'arrêtera sa marche en avant. En quatre ans d'existence, le syndicat aura posé 242 km de lignes MT, 176 transformateurs, 593 km de lignes BT et desservi 20 250 nouveaux habitants !

Le départ de René Mayer

En avril 1953, René Mayer, président du Conseil depuis le 8 janvier, après avoir détenu successivement depuis 1947 les maroquins des Finances, de la Défense nationale et de la Justice, démissionne du syndicat. Une page glorieuse est ainsi tournée. C'est Georges Bernard, conseiller général de St-Georges-du-Vivier, qui lui succède.

Les chiffres de la consommation d'électricité dans l'Eure témoignent à eux seuls de l'ampleur du travail du syndicat et d'EDF : la consumma-



Contrôle sur une ligne basse tension, en 1970.



Un courrier envoyé du temps où le syndicat ne s'appelait pas encore le SIEGE.

tion en basse tension est passée, entre 1946 et 1954, de 24,4 à 49,7 millions de kWh, et, dans le même intervalle, de 54 à 132 millions de kWh en moyenne tension ! Le nombre d'abonnés est, lui, passé de 86 754 à 115 203 !

Regroupement des syndicats... et marchés

Les années 60 sont marquées par deux avancées notables :

- En 1959, le comité, en accord avec l'administration préfectorale, décide de dissoudre les syndicats intercommunaux, encore au nombre de 48.
- En 1960, sous la présidence d'Alfred Da-

Les grandes dates du SIEGE 1946-2006

moiseau, le comité décide de traiter simultanément, par adjudication en plusieurs lots, une masse importante de travaux.

1977-1983 : le tournant Tomasini

Après la mort tragique de Jean de Broglie qui sera resté président moins de 3 ans, c'est au tour de René Tomasini, ancien secrétaire d'État chargé des Relations avec le Parlement, conseiller général des Andelys, d'être élu président en 1977.

De l'avis de tous, René Tomasini aura apporté beaucoup au syndicat qu'il aura réformé en profondeur et modernisé, notamment en imposant une gestion concertée et en introduisant l'informatique. Ce qui ne l'a pas empêché d'augmenter substantiellement le volume annuel de travaux en renouvelant le recours à l'emprunt.

C'est lui aussi qui devra gérer «l'affaire de Brionne». Contestant la légalité du syndicat, la commune avait en effet saisi le tribunal administratif de Rouen. Après de multiples rebondissements, le feuilleton judiciaire s'achèvera en 1982 par une modification des statuts du syndicat instaurant enfin une représentativité équitable des communes. C'est ainsi que le comité syndical n'est plus composé des 36 conseillers généraux et de 36 délégués de canton, mais de 642 délégués représentant les communes rurales et de 234 délégués des communes urbaines, soit 876 en tout.



Le nouveau siège... du SIEGE encore à l'état de perspective en 2003.



Le SIEGE a aussi pour mission l'éclairage public.

En 1983, le syndicat qui n'est plus «départemental» depuis 1981, mais «intercommunal, s'installe dans ses nouveaux locaux de la rue de Pannette, à Evreux. René Tomasini disparaît le 5 mai 1983 sans avoir pu étrener son bureau...

Le syndicat se développe alors sur ces bases nouvelles qui répondent encore davantage aux besoins de ses communes-membres.

L'ère du Long-Buisson

En 2002, le SIEGE acquiert un terrain dans la zone du Long-Buisson, à Guichainville, pour implanter ses nouveaux locaux qu'il occupe depuis juillet 2004. Entre temps, en juin 2003, l'ultime commune non adhérente, Val de Reuil, aura rejoint le SIEGE.

A noter que depuis 1999, chaque commune envoie 1 délégué au comité syndical qui comprend donc désormais 675 membres.

Au budget primitif 2006, le SIEGE a inscrit un montant de travaux de 28,5 M€ !

La belle histoire continue...

Le SIEGE, c'est un peu d'eux-mêmes...



De gauche à droite :
Ferdinand Dupont,
André Voisin, Philippe de
Montullé,
Pierre Jullien,
Maryse Beauvisage,
Jean Quetier.

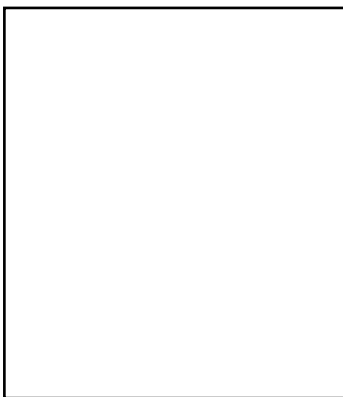
Anciens ou actuels délégués du SIEGE, ils ont vécu chacun une partie de son histoire, pour certains depuis l'origine. Nous

avons tendu le micro à quelques-uns de ces témoins privilégiés. Ils nous rappellent, pour les plus âgés, que l'électricité n'a pas toujours... coulé de source ; les plus jeunes sont investis avec enthousiasme dans une aventure qui continue d'être passionnante à maints égards.

Car si aujourd'hui, toutes les communes sont équipées, et bien équipées, il faut tout de même entretenir le parc existant, voire le développer pour tenir compte des nouveaux arrivants. Les communes font également des efforts dans le domaine de l'éclairage public. Bref, le SIEGE est constamment sollicité par les communes pour intégrer de nouvelles compétences et assurer ainsi un développement juste et harmonieux de l'électricité et du gaz dans le département.

Le SIEGE

c'est un peu d'eux-mêmes...



Ferdinand Dupont

Né en 1920, il est maire de Saint-Jean-de-la-Lequeraye depuis 1976 et président de l'Amicale des maires du canton de St-Georges-du-Vivère. Fondateur du syndicat d'eau du Vivère en mars 1948, il est retraité de l'électro-ménager depuis 1980.

Les lignes étaient vétustes, les chutes de tension fréquentes...

«Avant la seconde Guerre mondiale, il y avait beaucoup à faire. A St-Jean-de-la-Lequeraye, il n'y avait qu'un seul transformateur. Aujourd'hui, nous en avons sept pour 51 habitants ! Les lignes étaient vétustes, les chutes de tension fréquentes. Le poste de transformation se trouvait à 1,5 km de chez moi. Mon rasoir électrique était en 110 volts ; je le branchais sur du 220 volts et il n'a jamais grillé ! Les lignes extérieures étaient en fils nus, il n'y avait pas de câble. Le tableau était en fer et le disjoncteur en porcelaine.

Dans la plupart des maisons comme la mienne, on fonctionnait avec un disjoncteur de 3 ampères ! On installait une lampe et une prise de courant, guère plus ! Il n'y avait pas de réfrigérateur, on utilisait des glacières refroidies avec des pains de glace. Pour vendre les téléviseurs, il fallait se rendre chez les gens le soir parce qu'il n'y avait pas de programme dans la journée. On montait une antenne télescopique à l'arrière de la camionnette et on l'orientait vers Caen. Un régulateur de tension était nécessaire pour assurer un 220 volts stable, sinon le téléviseur ne fonctionnait pas. Et cela a duré jusque dans les années 60. Quand je pense qu'aujourd'hui, on vend les télévisions comme des baguettes de pain...

En 1977, les maires m'ont désigné pour les représenter au syndicat d'électricité. Grâce à cela, nous avons fait un travail considérable de renforcement. Aucune commune n'aurait pu prendre en charge de telles dépenses. Je me souviens d'avoir collaboré avec Mme Fontaine qui était à la subdivision de Brionne et à qui je rends hommage car elle s'est montrée très efficace. J'avais également de bonnes relations avec EDF. A l'époque de Mme Fontaine, il a fallu amener du 15 000 volts, puis installer la basse tension. Il était quelquefois nécessaire de construire des lignes pour desservir 3 habitations.

Je suis toujours délégué aujourd'hui. Nous ne programmons que des petits renforcements pour tenir compte des nouvelles constructions.»



Pierre Jullien

est maire des Baux-Sainte-Croix depuis 1976. Il est délégué du syndicat départemental depuis 1965. Elu membre du bureau en 2001, il est aujourd'hui membre de la commission d'appel d'offres du SIEGE.

Nous avons l'électricité à la maison avant tout le monde !

« Mon grand-père était ingénieur électricien, c'est pourquoi nous avons eu l'électricité à la maison bien avant tout le monde, et ce, au tout début du siècle. Il avait obtenu le 4^e permis de conduire du département et il conduisait une Cottureau ! Il avait donc installé l'électricité à la ferme et d'ailleurs, il reste encore des isolants en porcelaine avec les fils à nu ; nous avons même des interrupteurs de l'époque. Nous dépendions du réseau de la Société Andelysienne d'électricité. Nous étions équipés en 220 volts alors qu'Evreux recevait toujours du 110.

A la mort de Jean de Broglie, c'est Vincent Carof qui a assuré l'intérim. Et c'est sous sa présidence que M. Beuvain, maire de Brionne, a dénoncé le système de représentation et a porté l'affaire devant le tribunal administratif. A l'époque, le syndicat était composé des 36 conseillers généraux du département et de 36 représentants des maires. Ça aurait dû être dénoncé depuis longtemps car les communes n'étaient pas toutes représentées.

Le syndicat a bien failli mourir de cette histoire. Cela aurait été fort regrettable...

La commune des Baux-Sainte-Croix était donc adhérente du syndicat. Nous avions affaire au directeur des travaux de la DDA. Ailleurs, ça pouvait être la DDE. Nos besoins étaient liés à la faiblesse du réseau et à l'augmentation de la population. A l'époque de l'Andelysienne, il n'y avait qu'un transformateur au centre de la commune ! On se demande encore comment ça marchait... »

Le SIEGE

c'est un peu d'eux-mêmes...



Philippe de Montullé

a été élu maire de Mélicourt en 1959 à la mort de son père, Raymond. Celui-ci était membre de droit du syndicat départemental de l'électricité et du gaz en tant que conseiller général de Broglie dès 1946. Philippe de Montullé est membre du bureau du SIEGE depuis 1971.

J'ai connu six présidents !

« Je suis devenu délégué du SIEGE en 1970 en tant que conseiller général du canton de Broglie. La question m'intéressait beaucoup car le canton avait pris beaucoup de retard en matière de renforcement électrique. L'électricité était arrivée dans le canton un peu avant la Seconde guerre mondiale. J'ai encore le souvenir des lampes Pigeon. Il ne faut pas oublier que dans les années 60, n'étaient prises en compte par le syndicat que les demandes datant d'au moins deux ans. Bref, ça n'allait pas vite.

Pendant ce temps, les besoins évoluaient rapidement dans les exploitations agricoles, avec les salles de traite, les scieuses électriques, voire les puits à moteur, à un moment où l'adduction d'eau n'était pas terminée partout. J'ai fait installer quelque chose comme 5 ou 6 nouveaux transformateurs dans ma commune.

Dans les années 75, le syndicat a fait du bon travail sous l'impulsion du président Jean de Broglie. Nous étions agréablement surpris de voir que le retard commençait à se résorber petit à petit.

Dans les années 80-85, nous arrivions presque à obtenir les travaux au fur et à mesure que les besoins s'exprimaient. J'ai connu au total 6 présidents du syndicat. Deux m'ont marqué particulièrement : Jean de Broglie qui, comme président du SIVOM, a fait évoluer les choses à tous les niveaux dans le Pays d'Ouche, et puis, Alain Pluchet, l'actuel président. »



André Voisin

Originnaire de La Haye-de-Calleville dont il est maire depuis 1959, il est délégué du SIEGE depuis l'année 1974.

Mon premier travail a été d'achever l'électrification dans ma commune

« Je suis né à La Haye-de-Calleville, près de Brionne. Mon village n'a été électrifié qu'en 1956. Comment faisait-on sans ? Nous utilisions le gaz et le pétrole. Nous étions à une époque de transition où les fermes utilisaient à la fois les tracteurs et les chevaux. Quand j'ai été élu maire de ma commune en 1959, mon premier travail a été de terminer l'électrification.

Je suis devenu délégué du SIEGE en 1974, sous la présidence de Jean de Broglie. J'ai dû assister à une ou deux réunions avec lui, pas plus. A l'époque, les besoins de renforcement étaient énormes dans l'ensemble du canton. On peut dire que Jean de Broglie a remis le syndicat sur les rails car auparavant le syndicat végétait. Après l'intérim de M. Carof, il y a eu René Tomasini. Il a amené beaucoup au syndicat, ne serait-ce qu'en volume de travaux. Ça correspondait aux attentes des maires du département. Il connaissait très bien tous ses dossiers. J'ai gardé un excellent souvenir de lui. Aujourd'hui, les besoins des communes concernent davantage l'éclairage public et l'effacement des réseaux pour soigner l'esthétique de nos communes. Le SIEGE a beaucoup évolué, tout est maintenant bien coordonné et le syndicat dispose en interne de toutes les compétences nécessaires. »

Un virage essentiel a été pris avec René Tomasini

« Lorsque j'étais au syndicat de communes pour le personnel dont le président était Gustave Héon. Un jour, son suppléant, René Tomasini m'a proposé de venir au syndicat d'électricité. Dans ces années, un virage essentiel et bénéfique a été pris, notamment celui de la rigueur de la gestion.

Mon souvenir le plus marquant ? Les réunions du comité syndical au parc de la Rougemare. On les appelait « grand-messe ». Ensuite, il y a eu l'informatique. C'est M. Tomasini qui a commandé les premiers ordinateurs en 1983. Ma collègue et moi sommes allées en stage à Marne-la-Vallée pour apprendre l'informatique. La même année, nous avons déménagé rue de Pannette. Mais M. Tomasini ne s'est jamais assis dans son fauteuil, il est mort avant. »

Maryse Beauvisage

a été attachée administrative du syndicat de janvier 1979 à fin décembre 2001. Comptable de formation, elle était l'assistante de René Tomasini.

Le SIEGE c'est un peu d'eux-mêmes...



Jean Quetier

est vice-président du SIEGE depuis 2004, succédant ainsi à Pierre Vittori. Président de la communauté de communes de Bourgtheroulde, il est maire-adjoint de Berville-en-Roumois.

Le SIEGE est bien plus qu'une institution technique !

« Ce qui m'intéresse au SIEGE est essentiellement l'aspect technique. C'est pour cela que je m'y suis investi. J'estimais aussi qu'il fallait rajeunir l'équipe dirigeante, tout en sachant que j'avais un grand besoin d'apprendre. Je connaissais le fonctionnement du syndicat, notamment le système des réunions cantonales. Il m'intéressait, en tant que président de communauté de communes, de nouer des relations avec les cantons voisins. C'est une source d'échanges et de progrès extraordinaire. A cet égard, le SIEGE est une structure très appréciée. Je me suis d'ailleurs inspiré des critères de répartition du SIEGE pour la programmation des travaux de voirie dans ma communauté de communes. C'est bien plus qu'une institution technique. Lors de ces réunions cantonales, on peut faire passer un certain nombre de messages. On y a beaucoup parlé de maintenance. On abordera dans un avenir proche la question de la nécessaire maîtrise de l'énergie.

Ce qui m'a frappé en arrivant au SIEGE, c'est la qualité des responsables techniques et leur jeunesse, c'est le dynamisme de l'institution. Ce n'est pas l'image que j'en avais au départ. J'ai décidé de m'impliquer dans la commission de contrôle des concessions du gaz et de l'électricité, un service qui existe depuis moins de deux ans et qui a été jugé nécessaire par le SIEGE compte tenu notamment du changement de statut d'EDF et de l'ouverture à la concurrence. Cette mission existait, mais elle était « émietlée ».

Le gros dossier intéressant du moment est celui de l'éclairage public dont la compétence nous a été transférée. Il y a toute une stratégie à mettre en place pour assurer la maintenance, les travaux neufs nous ayant déjà été transférés. Sur plus de 600 communes, le travail est énorme mais à la hauteur des capacités du SIEGE. Il faut savoir que l'effet d'échelle nous permet d'offrir des conditions économiques bien meilleures. Et puis, nous avons la compétence pour traiter les marchés.

A noter également l'évolution quantitative : il y a cinq ans, le SIEGE réalisait 13 millions d'euros de travaux ; on en est à 28,5 millions cette année ! »

Le SIEGE, aujourd'hui et demain



Le SIEGE est installé dans la zone du Long-Buisson, à Guichainville, tout près d'Evreux.

Le SIEGE est aujourd'hui une organisation mature qui rayonne à l'échelle de tout le département. La totalité des communes adhère en effet à cette structure regardée avec admiration partout ailleurs en France.

Sa mission, depuis l'origine, est d'assurer le développement et l'exploitation des réseaux publics de distribution d'électricité et de gaz pour les communes. Le syndicat participe également à l'amélioration de la qualité de l'environnement dans les

bourgs par l'enfouissement des réseaux aériens.

S'y sont ajoutés depuis novembre 2005 l'éclairage public sous une nouvelle forme et l'enfouissement coordonné des réseaux téléphoniques. D'une manière générale, le SIEGE est en mesure d'apporter une assistance globale à ses adhérents pour une utilisation rationnelle de l'énergie.

Les avantages de la mutualisation à l'échelle du département sont désormais appréciés de tous : optimisation des achats et des procédures, efficacité de la commande publique, compétences techniques.

Le SIEGE aujourd'hui et demain

Le SIEGE en chiffres

- Communes adhérentes : 675
- 30% des délégués du SIEGE sont maires
- Travaux 2006 : 28,5 €

Bref, c'est dire que le syndicat constitue aujourd'hui un acteur économique de poids dans l'Eure en tant que maître-d'ouvrage de l'ensemble des travaux programmés.

En injectant près de 30 millions d'euros dans l'économie locale, le SIEGE contribue à l'existence de près de 300 emplois directs dans le département. Les travaux sont réalisés par des entreprises de toute taille, basées dans l'Eure ou dans les départements limitrophes.

L'avenir immédiat

Le SIEGE poursuit sans relâche ses efforts de rigueur de gestion pour offrir aux collectivités des services de qualité à des coûts les plus bas possibles. Il souhaite à cet égard renforcer encore et développer le contrôle des concessions électriques et gazières. Parallèlement, le SIEGE mène une démarche de certification ISO 9001.

En 2007, le syndicat disposera de la compétence totale en matière d'éclairage public, ajoutant donc la maintenance aux travaux neufs.

A brève échéance, le SIEGE sera amené à enrichir encore son panel de compétences. Il réfléchit déjà aux actions possibles axées vers les communes dans le domaine de la maîtrise de l'énergie.



En 2007, le SIEGE aura la compétence complète de l'éclairage public.

L'ouverture totale à la concurrence de la fourniture de l'énergie pourrait également lui donner l'occasion de jouer un rôle d'arbitre.

Au-delà de ces évolutions prévisibles, ce sont les élus qui ont l'avenir du SIEGE entre leurs mains. Ils pourront ainsi lui confier de nouvelles missions en fonction des avancées technologiques dans le domaine de l'énergie.

Le SIEGE restera quoi qu'il en soit, dans le domaine des énergies électriques et gazières un outil privilégié d'aménagement raisonné du territoire au service des collectivités.